

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**FINISTERE**

**MAIRIE DE GOURLIZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOURLIZON**

**Séance du 6 juillet 2022**

Nombre de membres		<b>l'an deux mille vingt et deux, le six juillet</b>
En exercice	13	à 20h00 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
Présents	10	régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
Votants	11	par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la
		présidence de Madame Emmanuelle RASSENEUR, Maire.

**Date de la convocation**

1<sup>er</sup> juillet 2022

**Etaient présents** : Emmanuelle RASSENEUR – Olivier PORS – Loïc FLOCHLAY – Gwénaëlle JAOUEN – Didier GOURRET – Adeline CARETTE– Jacques BISCH – Aurélien LE BERRE – Joël MONOT– Carole PIGEYRE

**Etaient absents** : Geoffrey COLIN procuration à Loïc FLOCHLAY - Moktar BENHADJ– Nathalie LAPART

**Gwénaëlle JAOUEN a été élue secrétaire de séance.**

**2022-07-01 : Marché à procédure adaptée : Extension pour la création de vestiaires et sanitaires du stade - Attribution de lots.**

**Exposé :**

La construction de nouveaux vestiaires a été votée au BP précédent et à l'actuel. Le cabinet Jean est le maître d'œuvre retenu pour ce projet. Sur 2021, le cabinet a proposé une esquisse, assortie d'une estimation budgétaire, qui a été validée en conseil municipal.

Il a ensuite préparé le cahier des charges pour le marché, lequel a été lancé le 2 mai 2022. Les offres ont été réceptionnées le 3 juin et analysées en réunion avec le cabinet Jean le 14 juin.

Il a ensuite été entamée une période de négociation avec les entreprises, ainsi que des demandes de compléments d'information, qui s'est achevée vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Certains lots s'avèrent infructueux et devront être relancés.

Le cabinet Jan a procédé à l'évaluation technique des candidatures, permettant de présenter une notation pour chaque offre.

**Proposition :**

Il est demandé au conseil municipal de valider les notations des offres reçues et d'attribuer les lots du marché.

**Décision :**

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Attribue les lots du marché « extension pour la création de vestiaires et sanitaires du stade » comme suit :**
  - **LOT 1 Terrassement – assainissement - voirie : Le Roux TP**
  - **LOT 2 Gros – œuvre – métallerie : SAS Saliou**

- LOT 3 Charpente bois : non attribué
- LOT 4 Menuiserie bois-équipement : non attribué
- LOT 5 Menuiserie aluminium : Etablissement Le Grand
- LOT 6 Couverture zinguerie : d'Hervez Yves couverture
- LOT 7 Plafonds : Atlantic bâtiment
- LOT 8 Carrelage – faïence : Le Teuff carrelages
- LOT 9 Plomberie sanitaire : Groupe Kerjean
- LOT 10 Electricité – VMC – chauffage : Electricité Service Bretagne
- LOT 11 Peinture : SARL Letty

➤ Autorise Mme la Maire à signer les documents nécessaires à l'attribution et à l'exécution du marché « extension pour la création de vestiaires et sanitaires du stade »

Pour extrait conforme au registre,

La Maire,



Emmanuelle RASSENEUR

